



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 avril 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 20 avril 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Aujourd'hui, le Hamas, une organisation terroriste, a revendiqué l'attentat odieux commis lundi à Jérusalem. Comme vous le savez, alors même que le Conseil de sécurité se réunissait pour débattre de la situation au Moyen-Orient, un autobus des transports publics a explosé dans le centre-ville de Jérusalem, blessant grièvement des dizaines de citoyens israéliens.

Dès que la nouvelle de cet attentat terroriste s'est répandue, le Hamas s'est empressé de saluer cette tentative d'assassinat à l'encontre des hommes, des femmes et des enfants qui circulaient à bord de l'autobus.

Moussa Abou Marzouk, un haut responsable du Hamas, l'a qualifiée de « magnifique cadeau ». « C'est ainsi que notre peuple rend hommage à ses martyrs », a-t-il ajouté.

Cet acte de violence cruel et l'apologie qui en a été faite doivent être dénoncés sans ambiguïté.

Pour reprendre les mots du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient dans sa déclaration condamnant l'attentat, « le terrorisme et la violence ne peuvent jamais être justifiés, et les auteurs de cet acte odieux doivent être traduits en justice [...] Il est inacceptable que certains se soient félicités de cette attaque qui ne fait qu'alimenter la haine et qui compromet davantage les perspectives de paix ».

Les aveux du Hamas quant à son implication dans l'attentat arrivent peu de temps après que cette organisation terroriste a été prise en flagrant délit, lorsque l'un des tunnels qu'elle a creusés pour s'introduire en territoire israélien afin d'y semer la terreur a été découvert.

Le Hamas a ouvertement proclamé son intention d'utiliser tous les moyens pour mener des attaques meurtrières contre Israël. Si l'on ferme les yeux sur ces menaces, cela cause du tort aux Israéliens et aux Palestiniens, et nuit à la paix.

Bien que le Secrétaire général et ses envoyés condamnent ces actes terroristes, le Conseil de sécurité continue de garder le silence.

Je vous ai écrit hier pour vous demander d'inscrire le Hamas sur la liste des organisations terroristes et d'exiger son désarmement. Aujourd'hui, la revendication



de l'attentat de Jérusalem rend plus impérieuse encore la nécessité de prendre ces mesures.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
